

## **Le Musée Dhondt-Dhaenens (MDD) introduit un recours après le rejet de sa demande de permis**

**Deurle, le 30 août 2018 - Depuis 2012, le MDD souhaite rénover et agrandir légèrement le bâtiment du musée afin de continuer à garantir son fonctionnement et de poursuivre sa mission : l'ouverture du patrimoine culturel au grand public. En mai 2018, la demande de permis comprenant la rénovation limitée du bâtiment existant et une extension modeste de 450 m<sup>2</sup> (un projet signé Robbrecht & Daem) a une fois de plus été refusée, après six ans et quatre tentatives. La survie du Musée Dhondt-Dhaenens (MDD) se voit donc compromise. C'est un demi-siècle d'histoire muséale à Laethem-Saint-Martin qui risque de disparaître. Dans l'état actuel des choses et sans une extension à petite échelle du bâtiment existant, le MDD ne sera plus en mesure d'accomplir les missions fondamentales qu'implique le statut de musée et de centre d'art contemporain ; missions d'ailleurs imposées par le gouvernement flamand dans le cadre de sa politique en matière de patrimoine.**

### Aujourd'hui

Le MDD continue d'appliquer les idées de Monsieur Jules Dhondt et de Madame Irma Dhaenens dans le cadre d'une double approche qu'ils avaient eux-mêmes mise en place. Depuis sa création, le musée gère une magnifique collection d'œuvres de peintres flamands modernes, notamment James Ensor, Léon Spilliaert et l'École de Laethem-Saint-Martin. Le musée se concentre, par ailleurs, sur la recherche, l'actualisation et la présentation d'œuvres d'art moderne flamand du XX<sup>e</sup> siècle. En tant que centre d'art contemporain, le MDD produit de nouvelles expositions en mettant l'accent sur le développement et l'approfondissement du talent d'artistes belges et étrangers renommés.

Une politique muséale ambitieuse et de qualité a permis d'étendre et de diversifier la collection ces dix dernières années. À la collection Dhondt-Dhaenens se sont récemment ajoutées de nouvelles collections exceptionnelles d'art moderne et contemporain appartenant à des habitants de Deurle, de Laethem et des environs. Épinglons, entre autres, la collection Matthys-Colle qui renferme notamment des œuvres uniques de la période pop art, ainsi que des collections privées centrées sur de grands artistes belges tels que Luc Tuymans, Michael Borremans et Raoul De Keyser.

Le musée gère aussi depuis peu deux bijoux architecturaux du Pays de la Lys. La Maison Van Wassenhove (1974), un immeuble classé signé Juliaan Lampens et situé à Laethem-Saint-Martin, fait office de référence dans le secteur belge de l'architecture en béton brut. La toute nouvelle Wunderkammer Residence (2018) de l'artiste Hans Op de Beeck abrite, quant à elle, la bibliothèque personnelle unique de Jan Hoet, l'ancien directeur du S.M.A.K. Les deux bâtisses servent de résidences grâce auxquelles le musée entend (re)dynamiser le Pays de la Lys en tant que source d'inspiration historique.

### Le problème

La gestion et l'ouverture permanente au public de la collection Dhondt-Dhaenens et des nouvelles collections d'art privées nécessitent une nouvelle construction conforme aux normes internationales actuelles. Malgré sa grande valeur architecturale, le bâtiment actuel (qui date de 1968) ne répond plus aux exigences de gestion de telles collections majeures. Il est, en outre, devenu trop petit pour permettre d'exposer son patrimoine en permanence tout en servant de salle d'exposition pour des projets d'art contemporain.

Le bâtiment actuel, construit par Erik Van Biervliet, est un véritable bijou architectural. C'est l'un des premiers bâtiments de Belgique à avoir été spécialement conçus pour exposer une collection d'art. Après une rénovation et une modernisation bien nécessaires, il pourrait parfaitement continuer

d'abriter des œuvres d'art contemporain. Pour exposer les collections conformément aux normes muséales actuelles, des transformations très chères seraient toutefois nécessaires. Pour ces collections essentiellement composées de chefs-d'œuvre, entre autres, un nouveau bâtiment serait donc plus efficace et plus avantageux. On envisage actuellement une annexe modeste (env. 450 m<sup>2</sup>) en L, conçue par le duo d'architectes belges Robbrecht et Daem.

#### Quelle est notre vision/ambition ?

Monsieur Jules Dhondt et Madame Dhaenens ont fondé leur musée dans une optique d'émancipation. L'ouverture au public était en bonne voie et, conformément à l'esprit de 1968, le couple a voulu offrir aux Flamands soudainement plus libres un endroit propice à la découverte, à l'épanouissement et à la réflexion critique. Un demi-siècle plus tard, le Musée Dhondt-Dhaenens entend perpétuer cette vision passionnée, résolue et progressiste.

*« Pour nous, l'art n'est pas lié à une période. Il relie le passé, le présent et le futur. C'est précisément le dialogue entre nos collections modernes et les expositions contemporaines qui fait la particularité du MDD. Loin des effets de mode, nous mettons l'artiste et son processus à l'honneur et nous proposons une expérience visuelle paisible à nos visiteurs, à mille lieues des distractions et de la cohue des grandes villes »,* explique Joost Declercq, directeur du Musée Dhondt-Dhaenens.

En collaboration avec d'autres acteurs et partenaires du Pays de la Lys (notamment le Musée Roger Raveel, le Musée de Deinze et du Pays de la Lys, les musées locaux, les établissements culinaires et les itinéraires cyclistes et pédestres existants), le MDD entend proposer une expérience complète et exceptionnelle. Le MDD veut être un musée à petite échelle capable de soutenir la comparaison avec d'autres musées situés dans des régions culturelles rurales, tels que le musée d'Insel Hombroich et le Musée Krölller-Müller. Le MDD veut être le moteur culturel de cette expérience en mosaïque au Pays de la Lys. Un musée durable et écologiquement responsable, gage d'une expérience visuelle unique et individuelle.

#### Notre appel !

*« Nous avons avant tout clairement besoin d'un espace où exposer et étudier en permanence nos collections et celles que nous gérons. Il est donc de notre devoir d'introduire un recours contre le rejet de notre demande de permis. Dans le même temps, nous cherchons un autre endroit dans les environs (en guise de solution provisoire) pour pouvoir ouvrir nos collections aux voisins et au grand public à court terme.*

*Deuxièmement, notre appel à une politique locale plus forte est essentiel. Une vision qui cadre avec notre volonté, celle de la province de Flandre orientale et celle du gouvernement flamand de faciliter l'accès au patrimoine artistique flamand. Notre administration communale ne partage pas la vision culturelle de cette œuvre d'art local que constitue le MDD et ne se montre pas claire quant au rôle qu'elle souhaite nous voir jouer. Ce manque de clarté empêche l'élaboration d'une politique cohérente en harmonie avec l'environnement.*

*Le Musée Dhondt-Dhaenens représente une valeur ajoutée pour le patrimoine culturel flamand et pour la région. Il pourrait avoir un rayonnement international, car il bénéficie de la reconnaissance de la communauté artistique bien au-delà des frontières belges. Le MDD est une institution dont nous pouvons être fiers. Comme l'avaient souhaité Monsieur Jules Dhondt et Madame Irma Dhaenens, nous sommes ouverts à tous et notre équipe est prête à faire profiter tout le monde de ce que le MDD a à offrir »,* ajoute Joost Declercq.

## Fact sheet

Ces dernières années, le MDD a fait preuve de bonne volonté afin de contenter les voisins et la commune.

- Nous avons investi 6 millions d'euros pour faciliter l'accès à cette perle du patrimoine local. Une joint-venture entre le public et le privé dont le financement est presque terminé.
- En étroite collaboration avec la commune, nous avons travaillé pendant 6 ans sur 1 modification du Plan d'Exécution Spatial (PES) et 3 demandes de permis simples et équilibrés.
- À la demande de la commune et des habitants, nous avons divisé la surface au sol du projet initial par deux pour la ramener à 450 m<sup>2</sup> afin de limiter l'impact visuel.
- Nous avons proposé d'aménager des parkings verts sur notre propre site afin d'éviter les désagréments.
- Nous avons proposé une charte limitant le nombre d'activités dans le temps et l'espace ainsi que le nombre d'invités.
- Nous n'organiserons plus la Garden Party annuelle au musée, mais à l'extérieur (Flanders Expo de Gand).

Malgré ces efforts, notre demande de permis de bâtir a une nouvelle fois été refusée. Plusieurs parties en feront les frais.

- Les voisins :

la réalisation du projet permettrait de supprimer les désagréments rencontrés actuellement.

- Les habitants de Deurle/Laethem :

étant donné que la situation actuelle entraîne une polarisation entre les habitants de la Pontstraat et de la Museumlaan ainsi qu'entre les habitants du quartier, en interne.

- Tous les visiteurs du Pays de la Lys, qu'ils viennent de Belgique ou d'autres pays :

étant donné qu'on les empêche d'accéder à un pan exceptionnel du patrimoine artistique belge.

- Le MDD :

car nous ne pourrions plus faire tourner notre musée comme l'exige la cellule « Patrimoine » du gouvernement flamand.

Pour de plus amples informations ou du matériel visuel, contactez :

Wavemakers PR  
Elke De Mayer  
elke@wavemakers.eu  
0485/75 28 66